

parlement était toujours du même avis sur cette grande question. Le chef de l'opposition proposa,—et c'était une proposition tout-à-fait contraire au programme du gouvernement, qu'il appuyait et à ses déclarations en cette Chambre,—il nous proposa donc de rompre nos engagements avec la Colombie anglaise et lord Carnarvon, et de donner, j'allais dire le démenti à lord Dufferin qui avait déclaré sur son honneur que la convention arrêtée avec la Colombie anglaise serait mise à effet dans tous ses détails. L'effet de cette résolution fut de nous permettre d'inscrire dans les archives du parlement un vote de 131 contre 49, attestant que non-seulement nous tiendrions nos engagements envers la Colombie anglaise, mais que nous devions au Canada de commencer les travaux et de les avancer suffisamment pour nous permettre de changer le premier programme d'après lequel la ligne serait construite par une compagnie à laquelle nous accorderions des subventions en argent et en terres. Et si nous n'avions pas donné à l'entreprise la section de la Colombie anglaise, si nous n'avions pas poussé activement la construction des 85 milles qui complètent la section entre le lac Supérieur et la rivière Rouge nous ne pourrions aujourd'hui soumettre à la Chambre le meilleur projet pour la construction de cette ligne dont le parlement ait jamais été saisi. Voici ce que disait l'honorable monsieur :

“ Je ne nierai pas un seul instant que nous avions l'intention d'exécuter les termes de l'arrangement pris avec lord Carnarvon, et rien que le manque de moyens nous aurait empêchés d'accomplir cet objet que devraient désirer tous ceux qui avaient à cœur l'extension de notre commerce.”

Ainsi donc, non seulement l'obligation contractée envers lord Carnarvon, mais les intérêts du pays rendaient désirable l'exécution du programme. Mais je continue à citer :

“ Quiconque étudie la question ne peut manquer de voir que si cette extension de notre commerce à travers le continent pouvait se faire sans de trop grands sacrifices, elle serait désirable en elle-même.”

Sir JOHN A. MACDONALD. Qui a dit cela ?

Sir CHARLES TUPPER. Le chef de l'ancienne administration pendant la dernière session du parlement. L'honorable monsieur ajoutait :

“ Voici en quoi consistait ce programme : Nous étions d'avis que le chemin de fer avait été entrepris comme une vraie grande voie nationale allant d'une extrémité à l'autre du pays et que, quel que fût le terminus, près du lac Nipissingue, elle devait être reliée à quelques autres lignes ; et nous fîmes la part d'une subvention à quelques-unes de ces lignes à l'est de la baie Georgienne. Notre but était d'avoir aussitôt que possible un chemin de fer partant de la baie Georgienne et devant se relier aux lignes de Québec, par le Canada central.

Notre plan aurait donné une ligne directe jusqu'à la vallée de l'Outaouais, la ligne notoirement la plus courte sur nos territoires, de l'ouest à l'est. Les honorables messieurs de la droite ont sacrifié tous les avantages que la province de Québec et les provinces à l'est de celle-ci auraient retirés de notre plan, et le président du conseil ne doit pas être disposé à se féliciter de l'attitude qu'il a prise ; il a délibérément fait tort à sa province, et il rit maintenant du mal qu'il a fait.”

L'honorable monsieur sera heureux de constater que le président du conseil, quand il a siégé à la gauche comme quand il siégeait à la droite, a invariablement recommandé, dans les termes les plus énergiques, la continuation des travaux sur la section est du chemin de fer du Pacifique canadien, et peut maintenant se féliciter, non de l'acquisition de la ligne de la baie Georgienne, mais de ce que l'on va construire immédiatement une ligne reliant la grande province de Québec et toutes les provinces de l'est aux fertiles territoires du Nord-Ouest par la ligne la plus courte et la plus convenable.

Suivant son habitude, l'honorable chef de l'opposition s'est permis plusieurs plaisanteries à ce sujet. Il a raillé nos amis de Québec d'avoir été abandonnés, sacrifiés. J'espère, M. l'Orateur, que maintenant que ces honorables messieurs peuvent supporter ces railleries avec un certain calme, ils trouveront l'honorable monsieur prêt à considérer quels sont les intérêts de la grande section est du pays, disposition qu'il manifestait lorsqu'il supposait que nous

avons fait à la population de ces districts une injustice qu'elle ne méritait pas de notre part. L'honorable chef de l'opposition s'exprimait ainsi :

“ Je pensais avoir fait pour la province de Québec tout ce qui était raisonnable et convenable, et je suis prêt à mettre ma manière d'agir en contraste avec tout ce que les honorables messieurs de la droite ont fait jusqu'ici. Mais je ne me laisserai pas éloigner de mon argumentation par des écarts de ce genre. Je parle en ce moment de l'influence du projet du chemin de fer du Pacifique sur les intérêts de Québec. Je parle du plan que nous avons adopté pour diriger le commerce, par la vallée de l'Outaouais, jusqu'aux grandes villes du Saint-Laurent, et j'ai affirmé, ce que personne ne niera, que ce plan promettait beaucoup pour la prospérité de ces villes.”

Comme je l'ai déjà dit, les modifications que l'honorable chef de l'ancien gouvernement avait apportées à son plan, augmentaient beaucoup le montant des contrats et, comme il le dit lui-même, tous ses collègues et lui-même étaient en faveur des soumissionnaires. L'honorable monsieur ajoutait :

“ J'avoue que, ces messieurs s'étant engagés à construire le chemin, nous étions obligés, comme leurs successeurs, de donner effet à leur plan, si c'était possible, et nous avons fait de notre mieux. Les modifications que nous y avons apportées, étaient toutes en faveur de ceux qui pouvaient faire des soumissions, et elles auraient dû, par conséquent, en amener, quoique les leurs aient échoués Le plan de l'ancienne administration pourvoyait au paiement de \$10,000 comptant, par mille, pour les 2,600 milles entiers.”

Il pourvoyait à plus que cela. Il pourvoyait au paiement de \$10,000, par mille, en espèces, non-seulement pour les 2,627 milles de la ligne, mais aussi pour l'embranchement de la baie Georgienne et celui de Pembina. L'honorable monsieur ajoutait :

“ Cela constituait un total de \$26,000,000, ce qui, en y ajoutant \$3,000,000 pour explorations, d'après l'honorable monsieur, donnait \$29,000,000, laissant une balance de \$1,000,000 qui serait affectée à l'extrémité est, et à solder la plus grande partie de la subvention accordée au Canada Central, si l'ancien gouvernement avait pu obtenir des offres qui lui auraient permis de construire le chemin pour \$26,000,000, je pense qu'il aurait été de son devoir de les accepter. Il ne lui en a pas été fait et l'honorable monsieur sait qu'il n'en aurait pu obtenir quand même il en aurait demandé.”

J'attire l'attention de l'honorable monsieur sur cette déclaration qui démontre qu'il approuvait, autant qu'il pouvait le faire, la marche que nous avons adoptée.

Or, M. le président, nous avons accepté une offre préférable à celle de l'honorable monsieur, comme je le ferai voir à la Chambre de la façon la plus claire et la plus concluante, et je demande à l'honorable monsieur l'appui qu'il s'est engagé à donner à ce projet. Lorsque, comme chef de l'opposition, l'honorable monsieur déclara que si le gouvernement voulait agir de telle manière, il l'appuierait, je n'eus pas même l'idée que quand nous nous conformerions à ses désirs, il nous retirerait cet appui, ou même hésiterait à remplir la promesse qu'il avait faite dans cette Chambre. J'ai lu la déclaration dans laquelle l'honorable monsieur disait qu'il dédaignerait d'user de ruse. Je le croyais sincère, j'avais accepté son offre et je le tiens responsable de sa déclaration.

Lorsque j'aurai démontré à la Chambre comme je vais le faire,—que nos conditions, celles que nous avons déposées sur la table de la Chambre, sont bien plus avantageuses que celles qu'il nous avait promis d'appuyer, je demanderai qu'il les appuie.

L'honorable monsieur a dit que le gouvernement n'avait pas reçu d'offres. Mais pourquoi l'honorable monsieur lui-même n'a-t-il pas reçu d'offres ? Il n'a pas reçu d'offres parce que, pendant cinq ans, l'état du pays s'opposait à ce que l'honorable monsieur pût en recevoir.

M. le président, lorsque, grâce aux influences que j'ai mentionnées, le ton de la presse anglaise changea entièrement, lorsque les émigrants des meilleures catégories que nous puissions désirer dans le pays, commencèrent à se préoccuper vivement du Nord-Ouest canadien ; lorsqu'un mouvement comme on n'en avait jamais vu, attira l'attention des capitalistes aussi bien que celle des émigrants, en Angleterre, sur le Nord-Ouest ; lors-